

# BTS COMMUNICATION

Nouveau référentiel, arrêté du 19 décembre 2022

Première session d'évaluation 2025



# Points à aborder

- Le nouveau référentiel
- Analyse des contenus
- Règlement d'examen: ce qui change
- Les entraînements en amont

# Ce que nous dit le référentiel sur la communication en LVE

## **Objectifs**

- Formation intellectuelle - maîtrise d'au moins une langue vivante étrangère
- Enrichissement culturel – choix langue facultative compte tenu du contexte international des entreprises
- Développement de toutes les activités langagières dans une langue de communication générale
  - satisfaire les besoins spécifiques dans l'exercice du métier
  - inscrire les documents supports et les tâches
    - dans le domaine professionnel
    - dans l'aire culturelle et linguistique de référence

# Organisation de la formation

## **1<sup>ère</sup> année**

- LVA: 3 heures/semaine, dont 2 heures en classe entière et 1 heure en TD (effectifs réduits)
- LV2: 2 heures/semaine en classe complète

## **2<sup>ème</sup> année**

- LVA: 3 heures/semaine, dont 2 heures en classe entière et 1 heure en TD (effectifs réduits)
- LV2: 2 heures/semaine en classe complète

# Contenus – et ce que cela implique

- Renforcement des compétences linguistiques dans **l'ensemble des activités langagières**, en lien avec le domaine professionnel.
- Entraînement au recueil de l'information dans la langue cible et à son traitement.
- Travail sur les compétences rédactionnelles dans un contexte de diffusion immédiate et instantanée via le numérique.
- Entraînement à produire des écrits dans une langue et un registre maîtrisés.
- Adaptation d'un message au public ciblé en prenant en compte les circonstances de la communication.

# ÉPREUVE E2 – LANGUE VIVANTE ETRANGERE 1

- U2 Coefficient 3
  - *Liste des langues autorisées : anglais, allemand, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais, russe.*
  - **1. Finalités et objectifs**
  - L'épreuve a pour but d'évaluer au niveau B2 les activités langagières suivantes :
    - - compréhension de documents écrits
    - - production et interaction écrites
    - - compréhension de l'oral (la CO est impliquée dans l'interaction de la E22)
    - - production et interaction orales
- L'épreuve est composée de deux sous-épreuves E21 et E22.

## Sous-épreuve E21: **compréhension de l'écrit et expression écrite**. Forme ponctuelle COEF 1,5

- Les candidats de certaines spécialités de BTS tertiaires passeront une **épreuve écrite commune**.
- Le **BTS COMMUNICATION** fait partie de ce regroupement.
- Seule la sous-épreuve écrite est concernée.

# Sous-épreuve E21: compréhension de l'écrit et expression écrite. Forme ponctuelle COEF 1,5

- Durée 2 heures. Dictionnaire unilingue autorisé
- Supports proposés: un ou plusieurs documents en LVE, dont le contenu est ancré dans des situations connexes à l'entreprise et au monde du travail, dans les aires culturelles et linguistiques de référence. L'ensemble n'excède pas 50 lignes. (Les sujets depuis 2022 comporte entre 430 et 650 mots en général).
- Répartition identique entre les 2 parties :
  - CE : rédiger en français un compte-rendu faisant apparaître les idées essentielles du ou des supports.
  - PE: rédiger en LVE un écrit (courrier, courriel, bref rapport, instruction, analyse, document commercial, argumentation, ..) à partir de consignes ou d'éléments de contexte.

## Sous-épreuve E21: compréhension de l'écrit et expression écrite. Contrôle en cours de formation. COEF 1,5

- Pour les candidats issus de la formation professionnelle continue dans les établissements habilités
- 2 situations d'évaluation de même poids, évaluées au cours de la deuxième année de formation, en épreuve ponctuelle
  - CE (1 heure)
  - PE (1 heure)
- Représentent la moitié de la note finale.
- Modalités identiques à celles de l'épreuve ponctuelle.

# Sous-épreuve E22. production orale en continu et en interaction. COEF 1,5

- L'aptitude du candidat à s'exprimer à l'oral est évaluée dans un contexte professionnel, ancré dans l'aire culturelle et linguistique.
- Niveau attendu B2.
- Présentation d'un court propos.
- Participation à un dialogue dans un contexte professionnel.
- Dans les 2 situations, la commission d'interrogation se compose d'un enseignant ou d'un formateur, intervenant possiblement en STS COM.
- Cette sous-épreuve compte pour la moitié de la note finale.

Tout au long de l'épreuve, il est attendu que le candidat s'exprime dans une langue grammaticalement acceptable, adopte une prononciation claire et une intonation pertinente et mobilise une gamme de langue étendue.

# Sous-épreuve E22. production orale en continu et en interaction. Forme ponctuelle

- Durée : 20 minutes de préparation et 20 minutes de passage
  - PPC de présentation et d'analyse de la situation professionnelle
  - Entretien avec le jury pour approfondir, compléter ou nuancer les points abordés.
- L'évaluation porte sur un dossier, composé d'au moins 2 documents, de natures variées, avec une **mise en situation** et indications liées à une opération de communication:
  - au moins 1 audio ou 1 extrait vidéo (discours, discussion, commentaire de JT, extrait podcast radio, campagne de communication radio, vidéo sur site web, ...)
  - Document textuel ou iconographique (affiche, encart publicitaire, extrait de site internet ou intranet, plaquette de communication, extrait article de presse, ...)

## Sous-épreuve E22. production orale en continu et en interaction. Contrôle en cours de formation.

- Se déroule au cours de la deuxième année de formation, entre février et juin.
- Correspond aux activités langagières évaluées en épreuve ponctuelle.
- Modalités identiques à celles de l'épreuve ponctuelle.

# EF1 – Langue vivante étrangère 2

Points supérieurs à 10. Durée 15 minutes, préparation 15 minutes

## 2. Modalités d'évaluation

L'évaluation est conduite par un enseignant ou un formateur intervenant en BTS Communication.

- L'épreuve s'appuie sur un ou plusieurs documents (texte, document iconographique, document audio ou vidéo) dans la langue vivante étrangère choisie, en relation avec le domaine professionnel.
- Dans un premier temps le candidat rend compte du ou des documents et réagit au(x) thèmes abordé(s).
- S'ensuit un échange avec l'examineur, qui prend appui sur les propos du candidat en élargissant à des questions plus générales ou relevant du domaine professionnel. Au fil de cet échange, le candidat est invité à réagir, décrire, reformuler, justifier son propos ou encore apporter des explications.

L'évaluation se fonde sur une maîtrise du niveau B1 du CECRL  
des activités langagières de réception et de production orale de la langue concernée.

# Les entraînements en amont

- Entraîner toutes les activités langagières.
- Établir des repères de progressivité sur les 2 ans pour lisser la complexification des apprentissages et des attendus
- Valoriser et responsabiliser le travail des étudiants en classe et en dehors.
- Mettre à profit les contextes et supports numériques.
- Diversifier les supports étudiés au même moment
- Privilégier les approches multimodales.